



OIC/ACM-2019/CG-ML/REP/FINAL

**RAPPORT
DE LA RÉUNION DU GROUPE DE CONTACT DE L'OCI
SUR LE MALI**

NEW YORK, SIÈGE DES NATIONS UNIES

24 septembre 2019

RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE CONTACT DE L'OCI SUR LE MALI

NEW YORK, SIÈGE DES NATIONS UNIES, 24 SEPTEMBRE 2019

Le Groupe de Contact de l'OCI sur le Mali s'est réuni au niveau ministériel le 25 septembre 2019, en marge de la réunion annuelle de coordination des ministres des Affaires étrangères à New York. Le Secrétaire général de l'OCI a fait une déclaration soulignant l'engagement de l'Organisation aux côtés du Mali. La réunion a examiné les derniers développements enregistrés au Mali et fait le point de la mise en œuvre du processus de paix. Les participants ont eu droit à un exposé du Ministre malien des Affaires étrangères et ont été également briefés par d'autres membres du Groupe de contact.

Au cours des délibérations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, résultant du processus d'Alger, ainsi que sur la situation en matière de sécurité dans les régions centrales du pays et le processus de consolidation de la paix au Mali, la réunion a convenu de ce qui suit:

1. La réunion a réaffirmé son ferme attachement aux principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale du Mali.
2. Elle a réitéré sa ferme condamnation de l'extrémisme violent et du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, du crime organisé, du trafic de drogue et du trafic d'êtres humains qui continuent de nuire à la paix, à la sécurité et à la stabilité au Mali et dans la région du Sahel et s'est déclarée profondément préoccupée par les lourdes pertes de vies humaines dans la région.
3. La réunion a réaffirmé le soutien total de l'OCI en tant que l'un des garants de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, résultant du processus d'Alger, et a réaffirmé la détermination de l'Organisation à continuer, par sa participation effective aux travaux du Comité de suivi et de mise en œuvre, pour collaborer activement avec le gouvernement du Mali dans la phase critique de mise en œuvre et a exhorté les parties maliennes signataires de l'Accord à diligenter sa mise en œuvre.
4. Les participants ont pris acte des progrès accomplis au cours des neuf derniers mois grâce à la volonté politique et l'engagement international. En conséquence, la réunion a exhorté les parties maliennes à continuer à s'engager et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord, en prenant des mesures significatives, conséquentes et irréversibles, à prendre d'urgence, conformément à la feuille de route révisée des actions prioritaires adoptée le 12 Juillet 2019, à mettre en œuvre avant la fin de l'année 2019.
5. La Réunion a toutefois pris note de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région centrale du pays et a souligné la nécessité de protéger les civils, de réduire la violence intercommunautaire et de rétablir l'autorité de l'État, la présence de l'État et les services sociaux de base dans le centre et le nord du Mali. À cet égard, la réunion a salué les efforts du gouvernement visant à élargir le processus, y compris aux

dirigeants politiques, aux groupes armés et aux mouvements impliqués dans le processus de paix - partisans du gouvernement et opposants - ainsi que des experts et des membres de la société civile.

6. La réunion a encouragé les États membres de l'OCI et ses institutions financières à se joindre aux initiatives internationales en cours, telles que l'Alliance du Sahel, lancée par la France, l'Allemagne et l'Union européenne (UE), qui vise à investir neuf milliards d'euros d'ici 2022 dans l'ensemble des pays de la région gravement touchée par la montée de l'extrémisme, la criminalité transnationale et l'instabilité économique.
7. Dans le même esprit, la réunion a appelé tous les partenaires internationaux à intensifier leurs efforts pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de l'insécurité au Mali par le biais de l'aide humanitaire et de l'appui au développement durable, y compris des programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
8. La réunion a souligné que la sécurité et la stabilité au Mali sont inextricablement liées à celles du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à celles de la Libye et de l'Afrique du Nord. À cet égard, elle a souligné qu'une paix et une sécurité durables dans la région du Sahel ne sauraient se réaliser sans une combinaison d'efforts politiques, de sécurité et de développement bénéficiant à toutes les régions du Mali, ainsi que la mise en œuvre intégrale, effective et inclusive de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui implique tous les acteurs maliens favorables au processus de paix.
9. Les participants se sont félicités des efforts déployés par la Banque Islamique de Développement et le Fonds de Solidarité Islamique pour soutenir des projets socio-économiques au Mali et les ont invités à intensifier leurs activités conformément au Communiqué final de la 14ème Conférence au sommet islamique, tenue le 31 mai 2019 à La Mecque, Royaume d'Arabie Saoudite.
10. La réunion a demandé aux États membres et aux institutions financières de l'OCI de fournir toute l'assistance nécessaire au développement à long terme du Mali dans le cadre de l'OCI et de la stratégie globale des Nations Unies pour le Sahel.
11. Les participants se sont félicités des projets de développement et autres entreprises d'assistance fournies par les États membres dans le cadre de leur coopération bilatérale avec le Mali et les ont vivement invités à intensifier leur engagement à ce stade crucial de la mise en œuvre de l'accord de paix. À cet égard, la XIVe Conférence islamique au sommet avait chargé le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires conformément aux résolutions pertinentes de l'OCI, notamment la création du Fonds d'affectation spéciale, conformément à la résolution du XIIe Sommet islamique.
12. La réunion a également appelé les États membres, les institutions de l'OCI et les ONG islamiques à continuer à apporter généreusement leur assistance humanitaire afin

d'atténuer les souffrances des personnes déplacées et des réfugiés maliens, notamment en soutenant les efforts des pays hôtes et du gouvernement du Mali.

- 13.** La réunion a exprimé son soutien à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2480 (2019) du Conseil de sécurité en date du 28 juin 2019 prorogeant d'un an le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui a pour mandat de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation de 2015 au Mali, tout en soutenant également la stabilisation et le rétablissement de l'autorité de l'État dans le Centre, la protection des civils, le recours aux bons offices et la réconciliation, la promotion et la protection des droits de l'homme et l'assistance humanitaire.
- 14.** À cet égard, la Réunion a encouragé toutes les agences des Nations Unies concernées ainsi que les partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux à fournir l'appui nécessaire pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord par les parties maliennes, en particulier ses dispositions relatives au développement durable.
